

COMMUNE DES PAVILLONS-SOUS-BOIS

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la Séance du lundi 6 novembre 2017

°_°_°_°_°

L'an deux mille dix-sept, le **6 novembre à 20 heures 00**, le Conseil Municipal de la Commune des Pavillons-sous-Bois légalement convoqué le 27 octobre 2017 s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **Mme Katia COPPI, Maire, Conseillère Départementale**, lequel a désigné **Mme Sabrina ASSAYAG**, Secrétaire de Séance.

Présents :

MME KATIA COPPI, M. YVON ANATCHKOV, MME ANNICK GARTNER, M. MARC SUJOL, MME SOPHIE DUBOSC, M. PATRICK SARDA, MME CHRISTINE GAUTHIER, M. SERGE CARBONNELLE, MME MARTINE CUMIN, M. JACQUES MENZILDJIAN, MME GENEVIÈVE SIMONET, MME JACQUELINE DURAND, MME ANNE-MARIE LEPAGE, MME MAGUY SOUM, M. RENÉ RAPELLIN, MME FRANÇOISE RAYNAUD, M. JACKIE SIMONIN, MME THÉRÈSE HOUET, MME BRIGITTE SLONSKI, M. CHRISTIAN FAVIEN, M. THIERRY DE CECCO, MME CHANTAL TROTTET, M. PHILIPPE DALLIER, M. PHILIPPE BOUTIGNY, M. NICOLAS MARTIN, MME PATRICIA CHABAUD, M. FABRICE CHOLLET, MME SABRINA ASSAYAG, M. BERNARD DENY, M. JEAN-FRANÇOIS CHLEQ

Conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la majorité des **35** Membres en exercice du Conseil Municipal étant présente ce dernier peut valablement délibérer.

Absents excusés avec Mandats :

Mme Laurence FOURNIER donne pouvoir à Mme Christine GAUTHIER, M. Thierry DELORME donne pouvoir à M. Yvon ANATCHKOV, Mme Karine SARIKAS donne pouvoir à Mme Annick GARTNER, Mme Sandrine CALISIR donne pouvoir à M. Bernard DENY

Absents excusés :

M. Michaël BOUAZIZ

Absents :

Administration :

M. BONNEAU, Directeur de Cabinet
M. SOLER, Directeur Général des Services
Mme ATTALI, Directrice Générale Adjointe des Services
M. POLLET, Directeur Financier
Mme RODRIGUES TEIXEIRA, Secrétaire

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour.

Madame le Maire précise que le procès-verbal de la séance du 9 octobre 2017 sera communiqué au prochain Conseil Municipal.

2017.00114 - Budget « Ville » - Affectation du résultat de l'exercice 2016

Lecture de la délibération par M. CARBONNELLE

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

34 votants – Vote à l'Unanimité

Affecte les soldes cumulés de l'exercice 2016 de la façon suivante :

	2016
<i>Solde courant de la section d'investissement</i>	271 324,64 €
<i>Solde d'exécution reporté</i>	375 235,25 €
Solde d'exécution cumulé (compte 001)	646 559,89 €
Prise en compte des restes à réaliser	-3 774 322,38 €
Besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068)	-3 127 762,49 €
<i>Résultat de fonctionnement courant</i>	3 257 841,18 €
<i>Résultat reporté</i>	1 932 739,04 €
Résultat de fonctionnement cumulé	5 190 580,22 €
Résultat libre d'affectation	2 062 817,73 €

En investissement :

Le solde d'exécution cumulé fait ressortir un excédent de la section d'investissement qu'il y a lieu d'inscrire en recettes au chapitre 001 : **646 559,89 €**

Le besoin de financement de la section d'investissement est comptabilisé en recettes au chapitre 10 – nature 1068 pour un total de **3 127 762,49 €**

Celui-ci est composé de la part du résultat qui vient financer les reports d'un montant total de -3 774 322,38 € diminué de l'excédent de la section d'investissement à hauteur de 646 559,89 €.

En fonctionnement :

Le résultat cumulé laisse apparaître un montant positif de 5 190 580,22 € duquel il faut déduire la part affectée en investissement au compte 1068 soit -3 127 762,49 €.

Ainsi le résultat libre d'affectation restant à imputer au budget en section de fonctionnement en recettes au compte 002 est de : **2 062 817,73 €**

2017.00115 - Budget « Ville » - Approbation du Budget Supplémentaire 2017

Lecture de la délibération par M. CARBONNELLE

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

34 votants – Vote à la Majorité

31 Pour – 3 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR)

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Chapitre 011 – Charges à caractère général :	251 073,00 €
34 votants – Vote à la Majorité	
31 Pour – 3 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR)	
Chapitre 012 – Charges de Personnel et frais assimilés :	- 192 439,27 €
34 votants – Vote à la Majorité	
31 Pour – 3 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR)	
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante :	62 677,00 €
34 votants – Vote à l’Unanimité	
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles :	44 942,00 €
34 votants – Vote à la Majorité	
31 Pour – 3 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR)	
Chapitre 042 – Opérations d’ordre de transfert entre sections :	15 240,00 €
34 votants – Vote à l’Unanimité	
Chapitre 023 – Virement à la section d’investissement :	1 936 200,00 €
34 votants – Vote à l’Unanimité	

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

Chapitre 002 – Résultat reporté de fonctionnement :	2 062 817,73 €
Chapitre 70 – Produits des services du domaine et ventes diverses :	- 22 755,00 €
34 votants – Vote à la Majorité	
31 Pour – 3 Contre (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR)	
Chapitre 73 – Impôts et taxe :	66 322,00 €
34 votants – Vote à la Majorité	
31 Pour – 3 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR)	
Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations :	19 786,00 €
34 votants – Vote à l’Unanimité	
Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante :	10 326,00 €
34 votants – Vote à la Majorité	
31 Pour – 3 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR)	
Chapitre 76 – Produits financiers :	477,00 €
34 votants – Vote à l’Unanimité	
Chapitre 77 – Produits exceptionnels :	-20 361,00 €
34 votants – Vote à la Majorité	
31 Pour – 3 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR)	
Chapitre 042 – Opérations d’ordre de transfert entre sections :	1 080,00 €
34 votants – Vote à l’Unanimité	

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT

Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles :	114 315,00 €
34 votants – Vote à l’Unanimité	

Chapitre 21 – Immobilisations corporelles :	206 795,00 €
34 votants – Vote à l’Unanimité	
Chapitre 23 – Travaux en cours :	1 782 142,00 €
34 votants – Vote à l’Unanimité	
Chapitre 45 – Opérations pour le compte de tiers :	155 000,00 €
34 votants – Vote à l’Unanimité	
Chapitre 040 – Opérations d’ordre de transfert entre sections :	1 080,00 €
34 votants – Vote à l’Unanimité	
Chapitre 041 – Opérations patrimoniales :	100 000,00 €
34 votants – Vote à l’Unanimité	
<i>Restes à réaliser</i>	8 593 204,35 €

SECTION D’INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES

Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves :	3 127 762,49 €
34 votants – Vote à l’Unanimité	
Chapitre 13 – Subventions d’investissement reçues :	77 892,00 €
34 votants – Vote à l’Unanimité	
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles :	75 000,00 €
34 votants – Vote à l’Unanimité	
Chapitre 45 – Opérations pour le compte de tiers :	155 000,00 €
34 votants – Vote à l’Unanimité	
Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement :	1 936 200,00 €
34 votants – Vote à l’Unanimité	
Chapitre 040 – Opérations d’ordre de transfert entre sections :	15 240,00 €
34 votants – Vote à l’Unanimité	
Chapitre 041 – Opérations patrimoniales :	100 000,00 €
34 votants – Vote à l’Unanimité	
Chapitre 001 – Solde d’exécution de la section d’investissement reporté	646 559,89 €
<i>Restes à réaliser</i>	4 818 881,97 €

APPROUVE le Budget Supplémentaire 2017 à 13 070 229,08 € tant en recettes qu’en dépenses.

2017.00116 - Budget « Ville » - Admission en non-valeur 2017

Lecture de la délibération par M. CARBONNELLE

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

34 votants – Vote à l’Unanimité

ADMET en non-valeur les titres de recettes dont les montants s'élèvent à :

Exercice concerné	Somme
2003	554,36
2004	1125,5
2005	5351,24
2006	15071,18
2007	8123,19
2008	8030,59
2009	272,09
Créances minimales (2004 – 2014)	2 708,04
Total	41 236,19 €

DIT que les crédits sont inscrits au budget de la Commune au compte 6541 – chapitre 65.

2017.00117 - Budget « Ville » - Constitution d'une provision pour dépréciation des comptes de tiers

Lecture de la délibération par M. CARBONNELLE

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

34 votants – Vote à l'Unanimité

DÉCIDE la constitution d'une provision pour dépréciation de comptes de tiers sur le Budget 2017 pour un montant de 15 239,08 € (liste ci-après) :

Nom de l'entreprise	Titres	Sommes dues
AUSP	T11950/2016	1089,00 €
MBK NARTY CYCLES	T3977/2006 T3045/2008 T3684/2009 T5691/2012 T6936/2013	1223,16 €
ASSISTANCE ACUEIL ART FUNERAIRE	T751 T1968 T2041/2007	247,66 €
BOUCHERIE DE LA GARE	T8495/2015 T7909/2014	290,24 €
ACL IMMOBILIER	T8435/2015 T7836/2014 T6859/2013	1 645,12 €
SHAH JEHAM	T9768/2015 T6732/2013 T7643/2014 T5502/2012	2 443,75 €
LOIRE ALUMINIUM CONSTRUCTION	T9824/2015	324,12 €
VOAUX ETS	T7885/2016	27,82 €
AGENCE COFIM	T6827/2013	132,50 €
CELINE BOULANGERIE (Sté ADO)	T6738/2013 T5508/2012 T3781/2010 T3420/2009 T3153/2011	1 152,90 €
BOULANGERIE PATISSERIE (Sté ADO)	T8945/2016 T9776/2015 T7653/2014	734,13 €
JEM BATIMENT	T11008 et T11009/2016	5 827,56 €
MAILLART CTB	T6549/2016	101,12 €
TOTAL		15 239,08 €

2017.00118 - Taxe d'aménagement - Majoration du taux sur les zones UB - UAa et UAb du territoire communal

Lecture de la délibération par M. SARDA

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

34 votants – Vote à l'Unanimité

DÉCIDE de fixer le taux de la Taxe d'Aménagement à 20 % sur le secteur UB du PLU délimité au plan joint.

DÉCIDE de fixer le taux de la Taxe d'Aménagement à 10 % sur les secteurs UAa et UAb du PLU délimités au plan joint.

MAINTIENT le taux de la Taxe d'Aménagement à 5 % sur le reste du territoire des Pavillons-sous-Bois.

DIT que la présente délibération, accompagnée du plan, sera reconduite de plein droit annuellement, sauf délibération contraire.

INDIQUE que la présente délibération et le plan joint seront annexés pour information au Plan Local d'Urbanisme.

CHARGE le Maire de notifier ces décisions à la Direction Régionale Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement (DRIEA).

2017.00119 - Demande de remise gracieuse

Lecture de la délibération par Mme le Maire

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

34 votants – Vote à la Majorité

31 Pour – 3 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR)

ACCORDE la remise gracieuse à la SCI HOLDING MC PARTICIPATIONS d'un montant de 30 621 €.

2017.00120 - Acquisition amiable d'un appartement sis 4 allée Danielle Casanova - Lots 8 - 9 - 13 et 14 au 1er étage, cadastré L n°52, appartenant à Monsieur et Madame Jelloul HALLOU

Lecture de la délibération par M. SARDA

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

34 votants – Vote à l'Unanimité

APPROUVE l'acquisition au prix de soixante mille euros (60 000 €), net vendeur, d'un appartement sis 4 allée Casanova aux Pavillons-sous-Bois, cadastré L n°52, lots 8 - 9 - 13 et 14, appartenant à Monsieur et Madame Jelloul HALLOU.

AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant, à signer tous les actes à intervenir pour la réalisation de cette acquisition.

2017.00121 - Signature avec la Caisse d'Allocations Familiales des conventions d'aide financière à l'investissement - Prestation de service unique - pour la crèche "les Berceaux de l'Ourcq", le multi-accueil "Les Petits Voyageurs" et le multi-accueil "A Petits Pas"

Lecture de la délibération par Mme GARTNER

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
34 votants – Vote à l'Unanimité**

AUTORISE Madame le Maire, ou son représentant, à signer lesdites conventions et tous les actes y afférents.

2017.00122 - Instauration de la redevance réglementée d'occupation du domaine public pour les chantiers provisoires sur les ouvrages des réseaux de transports et de distribution d'électricité et de gaz

Lecture de la délibération par M. SUJOL

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
34 votants – Vote à l'Unanimité**

DÉCIDE de fixer le montant de la redevance pour l'occupation provisoire du domaine public au plafond de 0,35 €/m de canalisation de distribution, de mise en gaz au cours de l'année précédant celle au titre de laquelle la redevance est due, tel que prévu par le décret précité.

DÉCIDE que la redevance due au titre de l'année 2017 sera fixée en tenant compte de la date à laquelle le décret précité est entré en vigueur.

2017.00123 - Remplacement d'un représentant du Conseil Municipal au Comité Technique (CT) commun pour la Ville et le C.C.A.S. – Annule et remplace la délibération n°2014.00163

Lecture de la délibération par Mme le Maire

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ
34 votants – Vote à la Majorité
31 Pour –3 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR)**

ANNULE ET REMPLACE la délibération n°2014.00163 du 22 septembre 2014 portant désignation des représentants du Conseil Municipal au Comité Technique commun pour la ville et le C.C.A.S..

DÉCIDE de procéder au remplacement de Madame Katia COPPI au Comité Technique (CT) auprès de la mairie des Pavillons-sous-Bois et du C.C.A.S. par Madame Anne-Marie LEPAGE.

PRÉCISE que le Comité Technique (CT) composé de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants est constitué comme suit :

Sont désignés :

Membres titulaires : - Madame Katia COPPI, Présidente du Comité Technique
- Madame Martine CUMIN
- Monsieur René RAPELLIN
- Madame Chantal TROTTET
- Madame Thérèse HOUET

Membres suppléants : - Monsieur Marc SUJOL

- Madame Anne-Marie LEPAGE
- Madame Jacqueline DURAND
- Monsieur Jackie SIMONIN
- Madame Maguy SOUM

2017.00124 - Remplacement d'un représentant du Conseil Municipal au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (C.H.S.C.T.) commun pour la Ville et le C.C.A.S. - Annule et remplace la délibération n°2014.00164

Lecture de la délibération par Mme le Maire

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

34 votants – Vote à la Majorité

31 Pour – 3 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR)

ANNULE ET REMPLACE la délibération n°2014.00164 du 22 septembre 2014 portant désignation des représentants du Conseil Municipal au C.H.S.C.T. commun pour la Ville et le C.C.A.S.;

DÉCIDE de procéder au remplacement de Madame Katia COPPI au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (C.H.S.C.T.) auprès de la mairie des Pavillons-sous-Bois et du C.C.A.S. par Madame Anne-Marie LEPAGE.

PRÉCISE que le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (C.H.S.C.T.), composé de cinq membres titulaires et cinq membres suppléants, est constitué comme suit :

Sont désignés :

Membres titulaires : - Madame Katia COPPI, Présidente du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
 - Madame Martine CUMIN
 - Monsieur René RAPELLIN
 - Madame Chantal TROTTET
 - Madame Thérèse HOUET

Membres suppléants :- Monsieur Marc SUJOL
 - Madame Anne-Marie LEPAGE
 - Madame Jacqueline DURAND
 - Monsieur Jackie SIMONIN
 - Madame Maguy SOUM

2017.00125 - Désignation du représentant de la commune des Pavillons-sous-Bois au sein de la Commission Locale pour le Fonds de Solidarité Logement - Annule et remplace la délibération n°2016.00041

Lecture de la délibération par Mme le Maire

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

34 votants – Vote à la Majorité

31 Pour – 3 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR)

ANNULE ET REMPLACE la délibération n°2016.00041 du 7 mars 2016 portant désignation du représentant de la commune des Pavillons-sous-Bois au sein de la commission locale pour le Fonds de Solidarité Logement.

PROCÈDE à la désignation du représentant du Conseil Municipal au sein de la commission locale pour le Fonds de Solidarité Logement comme suit :

- Monsieur Patrick SARDA

2017.00126 - Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de la Mission Locale de Gagny - Villemomble - Les Pavillons-sous-Bois - Annule et remplace la délibération n°2014.00059

Lecture de la délibération par Mme le Maire

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

34 votants – Vote à la Majorité

31 Pour – 3 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR)

ANNULE ET REMPLACE la délibération n°2014.00059 du 8 avril 2014 portant désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de la Mission Locale de Gagny / Villemomble / Les Pavillons-sous-Bois.

PROCÈDE à la désignation de trois représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de la Mission Locale comme suit :

- Madame Katia COPPI
- Monsieur Jacques MENZILDJIAN
- Madame Sabrina ASSAYAG

2017.00127 - Représentants du Conseil Municipal à la Commission Municipale « Commerce - Affaires Economiques - Insertion – Emploi » - Annule et remplace la délibération n°2014.00094

Lecture de la délibération par Mme le Maire

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

34 votants – Vote à la Majorité

31 Pour – 3 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR)

ANNULE ET REMPLACE la délibération n°2014.00094 du 5 mai 2014 relative à l'élection des représentants du Conseil Municipal à la Commission Municipale « Commerce – Affaires Économiques – Insertion – Emploi ».

DÉCIDE de procéder au remplacement de Madame Katia COPPI par Monsieur Thierry DE CECCO.

PRÉCISE que la Commission Municipale « Commerce - Affaires Économiques - Insertion-Emploi » est composée comme suit :

Membres de droit :

- L'Adjoint au Maire chargé des entreprises, du commerce et de l'artisanat,
- Le Conseiller Municipal chargé de l'insertion, de la mission locale, de la maison de l'emploi et du projet ville R.S.A..

Membres désignés :

- Monsieur Nicolas MARTIN,
- Monsieur Fabrice CHOLLET,
- Monsieur Michaël BOUAZIZ,

- Madame Martine CUMIN,
- Madame Sophie DUBOSC,
- Monsieur Christian FAVIEN,
- Madame Jacqueline DURAND,
- Monsieur Thierry DE CECCO,
- Monsieur Bernard DENY,
- Madame Sandrine CALISIR.

**2017.00128 - Représentants du Conseil Municipal à la Commission Municipale « Culture »
- Annule et remplace la délibération n°2014.00093**

Lecture de la délibération par Mme le Maire

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

34 votants – Vote à la Majorité

31 Pour – 3 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR)

ANNULE ET REMPLACE la délibération n°2014.00093 du 5 mai 2014 relative à l'élection des représentants du Conseil Municipal à la Commission Municipale « Culture ».

DIT que le membre de droit est :

- L'Adjoint au Maire délégué à la Culture et à la Communication.

PRÉCISE que la Commission Municipale « Culture » est composée comme suit :

- Monsieur Jackie SIMONIN,
- Madame Thérèse HOUET,
- Monsieur Fabrice CHOLLET,
- Madame Chantal TROTTET,
- Monsieur Christian FAVIEN,
- Madame Karine SARIKAS,
- Monsieur Nicolas MARTIN,
- Monsieur Bernard DENY,
- Madame Sandrine CALISIR.

**2017.00129 - Représentants du Conseil Municipal à la Commission Municipale
« Enseignement - Jeunesse – Sport » - Annule et remplace la délibération n°2014.00092**

Lecture de la délibération par Mme le Maire

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

34 votants – Vote à la Majorité

31 Pour – 3 Abstentions (M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR)

ANNULE ET REMPLACE la délibération n°2014.00092 du 5 mai 2014 relative à l'élection des représentants du Conseil Municipal à la Commission Municipale « Enseignement - Jeunesse - Sport ».

DÉCIDE de procéder au remplacement de Monsieur Thierry DE CECCO par Monsieur Fabrice CHOLLET.

PRÉCISE que la Commission Municipale « Enseignement - Jeunesse - Sport » est composée comme suit :

Membres de droit :

- L'Adjoint au Maire délégué à l'éducation et aux activités périscolaires,
- L'Adjoint au Maire délégué au sport et à la jeunesse.

Membres désignés :

- Madame Thérèse HOUET,
- Madame Maguy SOUM,
- Monsieur Fabrice CHOLLET,
- Madame Geneviève SIMONET,
- Madame Sabrina ASSAYAG,
- Monsieur Jackie SIMONIN,
- Madame Chantal TROTTEY,
- Madame Christine GAUTHIER,
- Monsieur Philippe BOUTIGNY,
- Madame Karine SARIKAS,
- Monsieur Bernard DENY,
- Monsieur Jean-François CHLEQ.

2017.00130 - Présentation du rapport annuel d'activité du délégataire du service public de la péniche « Le Chat qui Pêche » au titre de l'année 2016

Lecture de la délibération par M. MENZILDJIAN

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

PREND ACTE du rapport du délégataire du service public de la péniche « Le Chat qui Pêche », au titre de l'année 2016.

Ce rapport annuel est tenu à la disposition du public à la Direction Générale des Services aux jours et heures d'ouverture de ce service.

2017.00131 - Présentation du rapport annuel d'activité du délégataire gérant le service public des marchés d'approvisionnement de Chanzy, les Coquetiers et la Basoche au titre de l'année 2016

Lecture de la délibération par M. MENZILDJIAN

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

PREND ACTE du rapport du délégataire du service public des marchés forains relatif à l'année 2016.

Ce rapport annuel est tenu à la disposition du public aux services techniques aux jours et heures d'ouverture de ce service

2017.00132 - Présentation du rapport annuel d'activité du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP) au titre de l'année 2016

Lecture de la délibération par Mme ASSAYAG

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

PREND ACTE du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP) pour l'année 2016.

Ce rapport annuel est tenu à la disposition du public au service Population aux jours et heures d'ouverture de ce service.

QUESTIONS DIVERSES

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Madame le Maire lève la séance à 21 H 52.

Fait aux Pavillons-sous-Bois, le 7 novembre 2017.

Le Maire,
Conseillère Départementale

Katia COPPI